

Les relations Union Européenne – Amérique latine :

Une réalité complexe, dense et ancienne

Georges Couffignal

Professeur de Science politique à la Sorbonne
Directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine

Document provisoire à ne pas citer

I – L'influence de l'Espagne et du Portugal

Les relations entretenues par l'Europe avec l'Amérique latine sont d'abord fondées sur les liens historiques qui unissent ces deux régions. L'Amérique latine et l'Union Européenne ont des racines culturelles communes – langues, religion, flux migratoires, colonisation, etc... L'objet de ce papier n'est pas d'explorer cette histoire, mais de s'interroger sur les relations actuelles entre les deux régions. Celles -ci trouvent leur origine dans les années 1980, à l'occasion de conflits armés centraméricains (guerre civile au Salvador, financement de la « Contra » antisandiste par les Etats-Unis au Nicaragua). En 1982 la CEE signe avec les pays d'Amérique centrale les « Accords de San José », qui font bénéficier ces derniers des préférences commerciales du programme ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). Dès cette époque ces accords prévoient une réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères des deux ensembles, pour commencer l'instauration d'un dialogue politique à côté de celui en matière économique. L'année suivante, la CEE apporte son appui immédiat à la naissance du « Groupe Contadora » (Mexique, Colombie, Panama, Venezuela), qui cherche à trouver une solution négociée à ces conflits. Elle le renouvelle en 1985 lors de la constitution du « Groupe d'appui » à Contadora (Argentine, Brésil, Pérou, Uruguay). Enfin, elle salue sans réserve la création du « Groupe de Rio » par ces huit pays en 1987, groupe qui réunit aujourd'hui tous les pays de la région et a, en dépit de son

inexistence sur le plan juridique (il n'y a jamais eu de Traité constitutif de ce groupe), une représentation permanente à Bruxelles.

Pourquoi cet intérêt de la Commission pour l'Amérique centrale puis l'Amérique latine ? À l'évidence, pour les fonctionnaires de Bruxelles qui oeuvraient à la mise en place d'une Politique étrangère de la CEE, il y avait la volonté de commencer à développer un « soft-power » européen en établissant des partenariats avec les autres régions du monde. L'Amérique latine, bien que d'importance secondaire sur la scène internationale, s'avérait stratégique (face aux Etats-Unis notamment) au sein des instances multilatérales. De plus, elle semblait être une région propice à l'exportation du modèle d'intégration européenne.

L'Espagne et le Portugal ont négocié et obtenu, lors de leur entrée dans l'UE, le privilège de jouer un rôle de premier plan dans la coopération que l'Europe entretiendrait avec les pays latino-américains. On constate ainsi que les Espagnols et les Portugais sont très nombreux dans les directions de l'UE qui sont importantes pour les relations avec l'Amérique latine, comme l'AidCo ou la DG Relex. Ils seront les artisans depuis un quart de siècle de l'accroissement des échanges en matière économique et politique entre les deux régions.

Mais l'Espagne voulait aller plus loin, après avoir choisi d'intégrer l'Europe, dans la réaffirmation de sa projection transatlantique historique. Organisés pour la première fois en 1991 à Guadalajara (Mexique), dans le cadre des préparatifs de la célébration du « cinquième centenaire de la rencontre entre deux mondes », puis célébrés à Séville en 1992, des sommets de chefs d'États ibéro-américains se tiennent depuis lors chaque année. Ils sont un forum de concertation politique fondé sur le respect des principes démocratiques, des libertés individuelles et de l'autodétermination des peuples au sein d'une communauté qui réunit l'Espagne, le Portugal et tous les pays d'Amérique latine pratiquant officiellement l'espagnol et le portugais. Cet ensemble de pays de près de 500 millions d'habitants a l'ambition, grâce à ces sommets, de s'affirmer comme puissance culturelle mondiale. La création en 2005 d'un Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB)

dirigé par Enrique Iglesias, ancien Secrétaire général de la CEPAL et ancien Directeur de la BID (Banque inter Américaine de développement), est venue consolider le processus d'institutionnalisation de ces rencontres interrégionales.

SOMMETS IBERO-AMERICAINS¹

Lieu	Date	Thèmes principaux
Guadalajara (Mexique)	18 et 19 novembre 1991	Construction d'un forum de rencontre pour avancer dans le processus politique, économique et culturel commun
Madrid (Espagne)	23 et 24 juillet 1992	Création de nouveaux instruments opérationnels qui permettent une culture de la coopération
Salvador de Bahia (Brésil)	15 et 16 juillet 1993	Développement social
Carthagène (Colombie)	14 et 15 juin 1994	Le commerce et l'intégration comme éléments de développement ibéro-américain
Bariloche (Argentine)	16 et 17 octobre 1995	L'éducation comme facteur essentiel de développement économique et social
Viña del Mar (Chili)	10 et 11 novembre 1996	Le développement politique de l'Ibéro-Amérique
Margarita (Venezuela)	8 et 9 novembre 1997	Les valeurs éthiques de la démocratie
Porto (Portugal)	17 et 18 octobre 1998	La mondialisation et l'intégration régionale
La Havane (Cuba)	15 et 16 novembre 1999	L'Ibéro-Amérique et la situation financière internationale dans une économie globale
Panama (Panama)	17 et 18 novembre 2000	Unis pour l'enfance et l'adolescence, fondements de la justice dans le Nouveau Millénaire
Lima (Pérou)	23 et 24 novembre 2001	Unis pour construire demain
Bavaro (Rép. Dominicaine)	15 et 16 novembre 2002	Développement agricole, environnement et tourisme durables
Santa Cruz (Bolivie)	14 et 15 novembre 2003	L'intégration sociale comme moteur du développement de la communauté ibéro-américaine
San José (Costa Rica)	28 et 29 octobre 2004	Eduquer pour progresser
Salamanque (Espagne)	14 et 15 octobre 2005	La paix, la démocratie et le développement Création du SEGIB

¹ Tous les tableaux de cette note ont été réalisés par Claudine Tamayo, qui a par ailleurs réuni une partie de la documentation nécessaire à la rédaction de ce document de travail. Je l'en remercie.

Montevideo (Uruguay)	3, 4 et 5 novembre 2006	Les migrations internationales
Santiago (Chili)	8, 9 et 10 novembre 2007	Cohésion sociale et politiques sociales pour des sociétés plus intégratrices en Ibéro-Amérique
San Salvador (El Salvador)	29, 30 et 31 octobre 2008	La jeunesse

Pays participants : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Chili, Equateur, Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, République dominicaine, Uruguay, Venezuela, Andorre

II – Les principaux axes de coopération entre les deux régions

Deux axes principaux structurent aujourd’hui les relations entre Union Européenne et l’Amérique latine – Caraïbes : la coopération économique et pour le développement (A) et le dialogue politique (B).

- **A– La coopération économique et pour le développement.**

L’objectif constant, depuis les Accords de San José, est de renforcer les liens commerciaux et d’intégrer les pays latino-américains à l’économie mondiale. Pour les pays latino-américains, clairement, la coopération commerciale et la coopération au développement priment sur le dialogue politique. De fait, les échanges économiques entre l’Union européenne et l’Amérique latine ne sont pas négligeables. La part de l’Union dans le commerce extérieur latino-américain est actuellement de 20%.

La coopération au développement avec l’Amérique latine se décompose en trois ensembles :

a) - Des accords de coopération bilatéraux avec certains pays comme ceux signés avec le Mexique (1997) et le Chili (2002).

b) - Une coopération avec des groupes de pays : Groupe de Rio, Communauté andine des nations (CAN), Mercosur (Marché commun du sud), MCCA.

c) – Des programmes horizontaux, qui au fil des ans se sont développés dans de très nombreux domaines.

Programmes horizontaux de la coopération UE-Amérique latine

Programmes	Secteur d'intervention	Programmation
@lice (América Latina Interconectada Con Europa)	Visé à renforcer la mise en place d'un réseau d'échange numérique	première phase 2002-2006 avec un budget de 63,5M€ deuxième phase : en cours d'élaboration
ALBAN (América Latina – Becas de Alto Nivel)	Programme de bourses à haut niveau de l'UE pour l'Amérique latine	adopté en 2002, programmation jusqu'à 2010 en cours avec un budget de 88,5€ Prochaine programmation prévue dans le cadre d' ERASMUS MUNDUS
ALFA (América Latina – Formación Académica)	Programme d'échanges entre universités d'Europe et d'Amérique latine	ALFA I de 1994 à 2000 avec un budget de 31M€ ALFA II de 2001 à 2005 avec une enveloppe de 54,6M€ ALFA IV qui devrait être lancé en 2010
Al-Invest (América Latina – Investment)	Programme visant à encourager les investissements des entreprises européennes en Amérique latine	phase I de 1995 à 1999 doté de 42M€ phase II de 1999 à 2002 doté de 43M€ phase III de 2003 à 2007 doté de 46M€ phase IV en cours d'élaboration : c'est la plus grande contribution financière de la UE
<i>Euro-Solar</i>	Programme de coopération dans le secteur des énergies renouvelables.	première phase de 2006 à 2010 en cours avec un budget de 24M€
<i>URB-AL</i>	Programme d'échanges entre collectivités territoriales.	phase I de 1995 à 2000 doté de 14M€ phase II de 2001 à 2006 doté de 50M€ phase III de 2007 à 2013 en cours, 50M€ prévus

<i>EurosociAL</i>	Programme pour renforcer la cohésion sociale en Amérique latine	programmation de 2004 à 2009 avec un budget de 30M€
<i>EurocLIMA</i>	Recherche de solutions pour lutter contre le changement climatique dans les deux régions	Naît après le Sommet de Lima en 2008

Depuis 1999, ces trois volets de coopération se matérialisent dans les Sommets biannuels des chefs d'Etats de l'Union Européenne et de l'Amérique latine et des Caraïbes.

SOMMETS UE/ALC

Lieu	Date	Thèmes principaux
Rio de Janeiro (Brésil)	Juin 1999	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'une Alliance Stratégique en 54 points entre les deux régions
Madrid (Espagne)	Mai 2002	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de libéralisation commerciale avec le Chili • Adoption officielle des programmes <i>Erasmus Mundus</i> et <i>Alban</i>
Guadalajara (Mexique)	Mai 2004	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du programme EurosociAL.
Vienne (Autriche)	Mai 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des négociations commerciales avec l'Amérique Centrale et la Communauté Andine des Nations
Lima (Pérou)	Mai 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion • Adoption du principe de développement durable, notamment dans les domaines de protection de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie

Pays participants : 27 pays-membres de l'UE et 33 pays d'Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Espagne, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, R.dominicaine, Salvador, Uruguay, Venezuela

La question de la légitimité des sommets est aujourd'hui posée. Le citoyen latino-américain en a souvent une vision indifférente, voire négative, car il n'en voit pas l'utilité. Par comparaison, les sommets de l'APEC (*Asia –Pacific Economic Cooperation*) sont perçus de façon beaucoup plus positive (90% d'opinions favorables). Pour les pays qui accueillent ces événements, l'impact direct est considérable. Ainsi, à la suite du Sommet APEC organisé à Lima en 2008, le Pérou a reçu des millions de dollars d'investissements et a signé des accords commerciaux avec la Chine et il devrait le faire avec la Corée, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Rien de tel avec le sommet UE/AL organisé dans le même lieu la même année.

Fondamentalement différente des regroupements auxquels participe l'Amérique latine avec l'Europe ou l'Amérique anglo-saxonne, l'APEC n'est pas un « forum de chefs d'Etats » mais la réunion concrète de vingt-et-une économies partageant des intérêts communs, quels que soient leurs régimes politiques. Alors que l'un des piliers des rencontres UE/AL est la démocratie, au sein de l'APEC les Etats-Unis, le Canada, Taiwan, côtoient la République populaire de Chine ou le sultanat de Brunei. Le fonctionnement de l'APEC est avant tout pragmatique, fondé sur le principe de « l'intergouvernementalité » : les décisions sont adoptées par consensus, les engagements ne sont pas contraignants, l'accent est mis sur le dialogue et l'égalité des participants. La politique d'admission est très rigide. Le Vietnam, le Pérou, la Russie l'ont intégrée en 1998. La Colombie et le Costa Rica se sont portés candidats. L'APEC, il faut le rappeler, réunit des pays qui totalisent près de 41% de la population mondiale (2,6 milliards de personnes), 55 % du PIB et 49 % du commerce de la planète et constituent aussi la zone économique la plus dynamique au monde.

Quelle que soit cependant leur crise de légitimité, ces sommets UE/AL, qui donnent lieu à de longues et minutieuses préparations, ont permis d'élaborer des positions communes dans plusieurs domaines et en particulier :

- Le **multilatéralisme**, qui est affirmé comme un choix stratégique pour défendre les intérêts des deux régions dans le système international ;
- La recherche de la cohésion sociale à l'intérieur de chaque pays, qui doit être fondée sur un ensemble de valeurs partagées : démocratie, égalité, État de droit, respect des droits humains, lutte contre l'exclusion sociale, résolution pacifique des conflits etc..

Les programmes nés de ces rencontres se veulent un instrument majeur de consolidation de la démocratie et de promotion de l'intégration régionale. Ils financent des projets d'éducation, de santé, d'infrastructure, d'assistance technique. La plupart visent à renforcer les liens entre les pays d'Amérique latine et ceux de l'Union européenne par le biais de l'échange d'expériences et par la création de réseaux.

Parallèlement à la mise sur pied de ces programmes, le dialogue politique n'a cessé de se renforcer.

- **B- Le dialogue politique**

Fondé sur les valeurs partagées précédemment signalées, il vise à élaborer des positions communes sur les grands problèmes mondiaux. Il s'appuie sur les avancées que permet le « mécanisme permanent de consultation et de concertation politique » interne à l'ALC, mieux connu depuis 1990 sous le nom de « Groupe de Rio ». Ce groupe réunit chaque année, depuis sa création à Rio de Janeiro en 18 décembre 1986, tous les chefs d'Etat d'Amérique latine. Ces rencontres régulières sont un moment de concertation essentiel pour des pays qui

se veulent appartenant à une même communauté culturelle et à un même espace géopolitique. Comme cela a été précédemment signalé, ce Groupe entretient des relations permanentes et fluides avec l'Union Européenne.

Elargi depuis 1999 aux pays d'Amérique centrale puis aux Caraïbes, le Groupe de Rio et l'UE ont ainsi depuis longtemps des rencontres ministérielles régulières. La 14^e s'est tenue à Prague, le 13 mai 2009, avec comme ordre du jour la sécurité énergétique, le changement climatique et un échange de vues sur la crise économique et financière.

SOMMETS DU GROUPE DE RIO

Lieu	Date	Thèmes principaux
Acapulco (Mexique)	29 novembre 1987	Consolidation du processus de démocratisation dans la région
Punta del Este (Uruguay)	29 octobre 1988	
Ica (Pérou)	11 et 12 octobre 1989	
Caracas (Venezuela)	11 et 12 octobre 1990	Renforcement de l'engagement à défendre et mettre en œuvre les principes et les institutions de la démocratie et le respect des droits de l'homme
Carthagène (Colombie)	2 décembre 1991	
Buenos Aires (Argentine)	1 et 2 décembre 1992	
Santiago (Chili)	15 et 16 octobre 1993	
Rio de Janeiro (Brésil)	9 et 10 septembre 1994	
Quito (Equateur)	5 septembre 1995	Danger nucléaire, volatilité des capitaux, lutte contre le narcotrafic, résolution pacifique des différends, intégration physique et énergétique de la région
Cochabamba (Bolivie)	3 et 4 septembre 1996	Lutter contre la pauvreté, assurer le bien-être des populations
Asunción (Paraguay)	23 et 24 août 1997	Rejet de la création d'une grande zone de

		libre-échange sur l'ensemble du continent proposée par les Etats-Unis
Panama (Panama)	4 et 5 septembre 1998	Défense de la paix et de la démocratie participative, projet commun de développement économique et social, sécurité
Mexico (Mexique)	28 et 29 mai 1999	Perspectives des économies latino-américaines, situation sociale, pauvreté et inégalités en Amérique latine
Carthagène (Colombie)	15 et 16 juin 2000	Sécurité, défense de la démocratie, développement économique
Santiago (Chili)	17 et 18 août 2001	Evaluation des quinze premières années d'existence
San José (Costa Rica)	11 et 12 avril 2002	Famille, lutte contre la pauvreté, situation au Venezuela, le Moyen-Orient
Cusco (Pérou)	23 et 24 mai 2003	Pauvreté et exclusion, paix et sécurité sur la scène internationale, gouvernance démocratique, commerce international libre et équitable, identité culturelle.
Rio de Janeiro (Brésil)	4 et 5 novembre 2004	Iles Malouines, lutte contre le terrorisme, situation au Nicaragua, au Costa Rica et en Equateur, renforcement de la démocratie en Bolivie
Georgetown (Guyana)	2 et 3 mars 2007	Situation en Haïti, lutte contre la pauvreté, amélioration du système de santé, éducation, énergie
Saint-Domingue (Rép.dominicaine)	7 mars 2008	Energie, catastrophes naturelles et développement

Pays participant : 21 membres : Argentine, Belize, Brésil, Bolivie, Colombie, Costa Rica, Chili, Cuba, Equateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, Uruguay, République dominicaine, Venezuela, Haïti

Que faut-il penser de ces rencontres multiples de chefs d'Etat latino-américains entre eux ou avec leurs homologues européens ? Avant tout l'importance qu'ils accordent au dialogue et à la concertation, un phénomène qui s'amplifie dans les relations internationales. C'est ce que certains ont qualifié d'émergence de la « diplomatie des sommets ». Sera-t-elle un instrument pour une montée en puissance de l'Amérique latine sur la scène internationale ? D'abord liés aux processus d'intégration régionale, les sommets sont par la suite apparus comme un mode de coopération privilégié entre l'Amérique latine et d'autres blocs régionaux, comme l'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada ou encore

entre les pays composant ces ensembles. Mais ces rencontres souffrent, comme celles des sommets UE/AL, d'un manque de légitimité. Ici aussi, leur faible visibilité et leur manque d'opérationnalité ont contribué à éroder leur image au sein de l'opinion publique.

Tout l'enjeu pour les chefs d'Etats consiste donc aujourd'hui à démontrer à leurs sociétés civiles que ces sommets ont un sens, en arrimant les déclarations finales à des plans d'action concrets.

III – Le « Partenariat stratégique » avec l'Amérique latine.

L'idée de « coopération au développement » née dans les années 1960 en direction principalement de l'Afrique, a beaucoup évolué. Les liens « post coloniaux » se sont distendus, et au niveau de la CEE a commencé à émerger la prise de conscience du rôle majeur que peuvent jouer les collectivités locales dans ce champ. En 1989, l'Union Européenne a donc introduit le concept de « *coopération décentralisée* » dans la Convention de Lomé IV (pays ACP). Le Traité de Maastricht (1992) a ensuite donné un cadre légal à la politique de coopération au développement de l'Union Européenne. Tous les programmes de coopération bi-régionale précédemment présentés sont issus de cette évolution des conceptions en matière de coopération pour le développement.

C'est le Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements UE/ALC de Rio en 1999 qui a permis de créer un concept nouveau, celui de « partenariat stratégique » de l'UE avec la région Amérique latine et Caraïbes. Pourquoi inclure les Caraïbes ? L'UE avait jusqu'alors développé en parallèle des liens avec l'Amérique latine d'une part, les Caraïbes d'autre part. Une dichotomie entre les zones a toujours existé. Mais l'organisation régionale de l'ONU compétente pour l'AL, plus généralement connue sous le nom de CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine) inclue la Caraïbe dans son champ. Le vrai acronyme est

CEPALC. Il y avait donc une certaine logique à ce qu'il fut de même pour l'Union Européenne.

Mais cette réunion des deux aires géographiques et culturelles ne s'est pas traduite par une réorganisation des services bruxellois. En fait, on est en présence d'une de ces manifestations classiques d'avancées conceptuelles qui ne se traduisent pas immédiatement dans des réorganisations des structures administratives. Les programmes et la mise en œuvre de la coopération avec ces deux zones sont l'illustration parfaite : ils sont encore aujourd'hui régis par des types d'accords très différents et sont gérés par des « Directions » différentes au sein de la Commission.

Ainsi, les Caraïbes, à l'exception de Cuba, font partie du groupe ACP et sont liées à l'UE par la convention de Lomé. En revanche les relations entre l'UE et les pays d'Amérique latine dépendent tantôt d'une série d'accords bilatéraux (Mexique, Chili), tantôt d'accords au niveau sous-régional (Mercosur, CAN, MCCA). La meilleure illustration de cette dichotomie réside dans les instruments de financement de la coopération. Deux existent pour les Caraïbes. Ils sont gérés par des Directions qui ont aussi les pays d'Afrique et du Pacifique dans leur champ de compétence :

1) Le Fonds européen de développement (FED) est l'instrument principal de l'aide communautaire à la coopération au développement aux États ACP et aux pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Le premier FED débuta en 1959. Nous en sommes au Dixième (2008-2013).

2) L'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD : 2007-2013) a été créé le 18 décembre 2006. Il remplace toute une série d'instruments créés au fil des années et établit que l'aide communautaire est mise en œuvre au travers de programmes géographiques et thématiques pour 18 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

De la même manière, au sein de la Commission, plusieurs entités se chargent de programmer la coopération européenne avec l'Amérique latine et les Caraïbes. Trois Directions Générales (DGD, DR Relex, DGRecherche) et une structure ad'hoc, EuropAid sont ainsi compétentes pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La zone Caraïbes dépend de la DG Développement (compétente pour les pays ACP), l'Amérique latine continentale est gérée par la DG Relations extérieures (« DG Relex »), et la DG Recherche lance des appels d'offres en direction de l'Amérique latine. Au-dessus de ces trois Directions, EuropAid, qui dépend directement de la Commission, gère nombre de programmes avec l'Amérique latine, comme ALFA, Alban, Urbal, etc.

On est là en présence d'une imbrication de structures administratives qui ne facilite pas la compréhension des programmes et donne lieu à d'âpres batailles internes, entre divers segments de l'administration bruxelloise, pour gérer les fonds dégagés en fonction des orientations stratégiques. Cela n'aide pas non plus les Latino-américains à s'y retrouver dans cet enchevêtrement de structures et de compétences. Beaucoup de partenaires potentiels de programmes de coopération baissent les bras devant la difficulté à se repérer dans ces administrations. La programmation 2007-2013, conçue le cadre du «partenariat stratégique» mis en place entre l'UE et l'Amérique latine Caraïbes, illustre parfaitement cet enchevêtrement. Les programmes horizontaux, financés par une enveloppe globale de 194 millions d'euros, affirment trois priorités :

1) - Promouvoir la cohésion sociale : lutte contre la pauvreté, les inégalités, l'exclusion, le trafic de drogue. Les programmes URB-AL et EUROsociAL sont des programmes clé pour atteindre ces objectifs. L'enveloppe prévue couvre 35 % de l'enveloppe globale.

2) - Renforcer l'intégration régionale et la coopération économique : les programmes Al-Invest et @lice sont relancés ou poursuivis. 139 millions d'euros sont prévus pour cet objectif, soit 25 % du budget total de la programmation.

3) - Augmenter les ressources humaines et la compréhension mutuelle entre les deux régions. Les programmes d'échanges et de formation académique, ALFA et ERASMUS MUNDUS, sont ici prioritaires. Le programme ALBAN devrait être intégré dans le programme ERASMUS MUNDUS avant la fin de sa programmation (2010), ALFA III devrait bientôt débiter. 223 millions d'euros sont prévus pour ce 3^{ème} objectif, soit 40% du programme indicatif pour 2007-2013.

Tous ces programmes, importants, sont gérés par des directions et des bureaux qui fonctionnent souvent de manière étanche les uns par rapport aux autres.

Peut-on en conclusion formuler l'espoir, compte-tenu de l'importance réelle que l'Union Européenne accorde à sa coopération avec l'Amérique latine, que ces programmes soient à l'avenir plus interconnectés et mieux coordonnés entre eux ?